



**SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
DU 1^{er} OCTOBRE 2025 À 13 H 30**

Projet d'ordre du jour

- 1. Bienvenue par monsieur le préfet, constatation du quorum et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Procès-verbaux**
 - 3.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2025 : adoption (Document 3.1)
- 4. Présentation des organismes et individus**
- 5. Administration générale**
 - 5.1. Gestion financière et administrative
 - 5.1.1. Liste des paiements en fonction du règlement décrétant les règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire : adoption (Document 5.1.1)
 - 5.1.2. Remboursement des dépenses des employés de la MRC : dépôt (Document 5.1.2)
 - 5.2. Greffe et législation
- 6. Bâtiments et infrastructures**
- 7. Communication**
- 8. Ressources humaines**
 - 8.1. Poste étudiant à la Cour municipale régionale (CMR) pour la période allant du 21 janvier 2026 au 15 mai 2026 à temps plein : autorisation d'affichage et de recrutement (Document 8.1)
- 9. Sécurité**
 - 9.1. Sécurité publique
 - 9.2. Sécurité incendie
 - 9.3. Sécurité civile
- 10. Cour municipale**
- 11. Environnement**
 - 11.1. Cours d'eau
 - 11.2. Matières résiduelles
 - 11.3. Écocentres

12. Aménagement et urbanisme

12.1. Aménagement, urbanisme et zonage

12.1.1. Avis de conformité

12.1.1.1. Ville d'Hudson – Règlement numéro 529-3-2025 modifiant le Règlement sur les permis et certificats numéro 529 afin de modifier les exigences pour les permis de construction : autorisation (Document 12.1.1.1)

12.2. Schéma d'aménagement et de développement

12.2.1. Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton – Révision du plan et des règlements d'urbanisme et concordance au SADR3 – Règlements 411 à 419 : approbation (Document 12.2.1)

13. Développement

13.1. Promotion et développement économique

13.2. Développement Vaudreuil-Soulanges (DEV)

13.3. Développement social

14. Affaires nouvelles

15. Rapport des élus

16. Période de questions allouée aux citoyens

17. Clôture ou ajournement de la séance